

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA  
Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

**CONFERENCE DE L'UNION**  
**Seizième session ordinaire**  
**30 - 31 Janvier 2011**  
**Addis-Abeba (ETHIOPIE)**

**Assembly/AU/15(XVI) Add.4**  
**Original : Anglais**

**CELEBRATION DU CENTENAIRE**  
**DU CONGRES NATIONAL AFRICAIN**  
*(Point proposé par la République d'Afrique du Sud)*

**CELEBRATION DU CENTENAIRE DU CONGRES NATIONAL AFRICAIN**  
**(Point proposé par la République d'Afrique du Sud)**

**I. Justification**

1. Le 8 janvier 2012, le Congrès national africain aura cent ans. Il s'agit d'un événement historique pour notre mouvement, notre peuple, notre continent et le monde.
2. Le centenaire est d'abord et avant tout une étape importante dans la vie de l'ANC en tant que mouvement de libération. En conséquence, son objectif est de célébrer nos fières traditions, valeurs et principes qui ont gravé, à tout jamais, notre mouvement dans le cœur, l'esprit et l'âme de notre peuple, et partout dans le monde. Cet événement doit refléter l'ANC dans toutes ses formes et dimensions – par exemple, la mobilisation des masses, la clandestinité, la lutte armée et la solidarité internationale.
3. La création de l'ANC, en 1912, a été l'aboutissement des luttes de notre peuple contre le colonialisme et le rassemblement de la résistance tribale dans une lutte commune de la nation contre l'impérialisme international et l'oppression nationale. Au cœur de cette lutte se trouvait le droit des peuples de choisir leur propre destin en tant que nation unie, non raciale, non sexiste. Le Centenaire doit donc célébrer tous les peuples et leurs différents segments, à savoir les hommes, les femmes, les jeunes, les étudiants, les religieux, les autorités traditionnelles, les travailleurs, etc. La mission de l'ANC a toujours été d'unir tous les Sud-africains – noirs et blancs – pour réaliser la liberté et parvenir à une vie meilleure pour tous. C'est là que réside fondamentalement la libération des Africains, en particulier, et celle des Noirs en général.
4. Le Congrès national africain est l'aboutissement des batailles menées par les Africains pour la libération et l'auto-détermination. Les mouvements de libération ont, dans notre continent, inspiré l'ANC et le peuple de Notre pays. L'Afrique libérée a accueilli les Sud-Africains en exil, et pas seulement les membres de l'ANC. Notre vision d'un peuple libre, uni et prospère est la même que celle du continent tout entier. L'ANC est le plus ancien mouvement de libération nationale encore actif en Afrique, qui a beaucoup à partager et à apprendre de ce continent. Cet événement doit être lié à ce que nous avons proclamé « Siècle de l'Afrique ».
5. Le centenaire est une célébration mondiale. C'est un souvenir de la contribution du monde à l'éradication du système draconien de l'apartheid. C'est la célébration de l'humanité et de l'amitié à travers les frontières raciales, religieuses et géographiques. C'est la célébration de l'unité entre les peuples du monde, de tous les horizons contre le mal, parce que le monde n'a jamais été aussi uni et autant résolu que lors de la lutte pour la liberté en Afrique du Sud.
6. Nous célébrons cet événement en tant qu'Africains, bien conscients de nos origines. Au cours de l'année dernière, 17 pays africains ont célébré les 50 ans de leur indépendance et, cette année et l'année prochaine d'autres pays en feront de même. L'indépendance de ces pays a donné de l'élan et une nouvelle dynamique à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid sur le continent. Le nombre croissant des élections dans les années 90 en Afrique témoigne du fait que le continent a en effet été à l'avant dans la consolidation et l'enracinement de la démocratie.
7. Il convient de souligner que l'avènement de la démocratie sur le continent a également été accompagné de ses propres défis, en particulier dans les domaines de la gouvernance et du développement socio-économique. Certaines régions de notre continent ont connu un transfert de pouvoir non démocratique ou ont continué à garder le pouvoir politique. Ces pratiques ont non seulement compromis les efforts du continent dans sa réalisation de la paix et de la stabilité, mais également inversé les progrès enregistrés dans la promotion du développement socio-économique. Il est par conséquent préoccupant de constater, après les années 90, la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement. Dans certaines situations, l'Union africaine n'a pas pu répondre de façon adéquate aux signes de changement anticonstitutionnel de gouvernement. À cet égard, il est nécessaire de veiller au bon fonctionnement de toutes les composantes de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, en particulier le Système d'alerte rapide afin d'éviter les conflits.

**II. Éléments de la décision à soumettre au Sommet de l'UA :**

- approuver la célébration du centenaire de l'ANC ;
- reconnaître les réalisations de l'ANC ;
- s'approprier l'ANC en tant que mouvement de libération africain ;
- reconnaître la contribution de l'Afrique, y compris celle de l'OUA par le biais de son Comité de libération, à la libération de l'Afrique du Sud ;
- lier le centenaire de l'ANC à la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance des pays africains ;
- charger la Commission de l'UA de collaborer avec le Gouvernement Sud-africain dans la préparation de la célébration du centenaire de l'ANC ;
- inviter les États membres à entreprendre des activités en solidarité avec l'Afrique du Sud ; et
- inviter la communauté internationale à commémorer le centenaire de l'ANC.

2011-01-30

# The African National Congress (ANC) centenary celebrations (Item proposed by the Republic of South Africa)

African union

African union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5762>

*Downloaded from African Union Common Repository*